AXA
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 12 SEPTEMBRE 2014

AXA renforce sa présence en Pologne grâce à un partenariat avec mBank

- AXA conclut des accords de bancassurance exclusifs d'une durée de 10 ans en assurance dommages et en prévoyance avec mBank, une banque polonaise de référence
- AXA acquiert 100% de BRE Assurance[1], la filiale d'assurance dommages de mBank
- Montant comptant total de la transaction : 136 millions d'euros[2]

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord avec mBank selon lequel AXA bénéficierait d'accords de bancassurance exclusifs d'une durée de 10 ans avec mBank en assurance dommages et en prévoyance en Pologne. De plus, AXA acquerrait 100% de BRE Assurance, la filiale d'assurance dommages de mBank en Pologne.

Le montant de la transaction serait de 570 millions de zlotys (soit 136 millions d'euros), sous réserve d'un ajustement de prix lors de la finalisation, suivi d'un paiement additionnel différé pouvant s'élever jusqu'à 31 millions de zlotys (soit 7 millions d'euros), sous condition d'atteindre certains objectifs et de remplir certaines conditions.

Cette transaction permettrait à AXA de renforcer significativement ses capacités de distribution en Pologne via l'accès au modèle de distribution multi-canal innovant de mBank, tout en diversifiant son offre vers plus de produits d'assurance dommages et de prévoyance, en ligne avec son plan stratégique Ambition AXA.

mBank est la 4ème banque de détail[3] en Pologne et compte environ 4 millions de clients. Ces dernières années, elle s'est différenciée de ses concurrents en développant une approche multi-canal via ses plateformes internet et mobile et ses 250 agences. En tant que leader de l'innovation en banque électronique en Pologne et ailleurs, elle a reçu le prix de Première banque digitale en Europe en 2014 attribué par Celent Reseach. Ainsi, mBank représente un partenaire unique pour AXA dans la poursuite de sa transformation digitale.

BRE Assurance est la captive d'assurance dommages de mBank et souscrit principalement de l'assurance automobile, de l'assurance emprunteur et de l'assurance habitation. De 2010 à 2013, la société en forte croissance a réalisé 15% d'augmentation annuelle en termes de primes. Avec la majorité de ses polices d'assurance automobile souscrites en ligne, elle offrirait à AXA l'occasion de renforcer significativement sa présence sur le marché polonais du Direct.

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait intervenir au premier semestre 2015.

—

[1] BRE Ubezpieczenia Towarzystwo Ubezpieczen I Reasekuracji S.A.
[2] 1 euro = 4.1936 zlotys au 10 septembre 2014.
[3] Source : SNL Financial.

CHIFFRES CLES DE BRE ASSURANCE En millions d'euros[4]	2010	2011	2012	2013
Primes	32	36	44	46[5]
Ratio combiné (%)	98%	95%	91%	83%
Résultat net	3	2	4	21[6]

A PROPOS DES OPERATIONS D'AXA EN POLOGNE

AXA est présente depuis 2006 en Pologne où la société offre des produits d'assurance vie, épargne, retraite, d'assurance dommages, des Fonds de pension et de la gestion d'actifs à plus de 2 millions de clients individuels. AXA fournit également des produits d'assurance dommages aux entreprises, dont des compagnies internationales.

A PROPOS D'AXA DIRECT POLOGNE

Etablie en 2007, AXA Direct Pologne est devenue le 2ème acteur d'assurance automobile directe[7] dans le pays avec 303 millions de zlotys de primes (ou 72 millions d'euros[4]) en 2013. Elle compte aujourd'hui environ 450 000 clients et est une entreprise profitable.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 157.000 collaborateurs au service de 102 millions de clients dans 56 pays. En 2013, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 91,2 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 4,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2013, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 113 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

CE COMMUNIQUE DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU GROUPE AXA
www.axa.com

Relations investisseurs : +33.1.40.75.46.85
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
Stéphanie Bonel : +33.1.40.75.48.15
Clémence Houssay : +33.1.40.75.73.22

Relations actionnaires individuels :
+33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

[4] Conversion à partir des taux de change annuels moyens (source : Bloomberg).
[5] Ou 69 millions d'euros après retraitement des accords de co-assurance et de reassurance.
[6] Ou 10 millions d'euros après retraitement d'un dividende exceptionnel de 16 millions d'euros reçu de filiales en dehors du perimètre de la transaction et des accords de co-assurance et de réassurance.
[7] Source : KNF, rapports annuels des sociétés, estimations AXA.